

Chers amis paroissiens,

Les célébrations ont repris dans certaines paroisses dès le w-end de l'Ascension et pour notre paroisse SAINT LUC, **cette reprise se fera ce week-end, pour cette grande fête de PENTECÔTE.**

Ce retour à la vie communautaire paroissiale ne peut se réaliser, vous le savez, **qu'au prix du strict respect des consignes données par les autorités civiles et acceptées par la hiérarchie ecclésiale.**

L'ÉQUIPE PASTORALE vous rappelle ici comment les choses vont se dérouler.

Pour cette fête de PENTECÔTE, trois messes seront célébrées (une dans chaque église) :

- **SAMEDI 30 MAI à 18h30 à Sainte Claire**
 - **DIMANCHE 31 MAI à 10h30, à ISLE et à CONDAT**
- (NB = Les deux offices de CONDAT et ISLE seront assurés respectivement par les pères Pierre et Guillaume).*

→ Les églises seront nettoyées et désinfectées avant chaque célébration

Les consignes à respecter absolument

▶ Compte tenu de la distance à prendre en compte entre les personnes, **le nombre de places sera limité dans chaque église** :

- **70 à 80** personnes maxi à Sainte Claire
- **40 à 50 maxi** à Isle
- **40 à 50 maxi** à Condat

Au-delà de ces effectifs, **il ne sera plus possible d'entrer dans l'église**

Inutile par ailleurs d'arriver très à l'avance pour entrer ; l'accès ne sera pas possible et risquerait de créer des regroupements « à risque ».

▶ **port du masque obligatoire** (*sauf enfants*) - le masque n'est pas fourni par la paroisse

★ **CES DEUX PREMIERS POINTS SONT RÉDHIBITOIRES POUR ENTRER DANS L'ÉGLISE**

- ▶ gel hydro-alcoolique à disposition à l'entrée de l'église (*sauf pour les enfants de moins de 11 ans*)
- ▶ un sac poubelle sera disponible à la sortie de l'église pour les personnes souhaitant se débarrasser d'un masque usagé
- ▶ 1 seul lecteur(trice) par messe
- ▶ deux volontaires pour gérer les flux (*entrée / sortie de l'église et communion*)

Consignes particulières pour la communion

La communion sera donnée par le **prêtre seul et l'hostie déposée uniquement dans la main.**

→ Le prêtre se sera au préalable passé les mains au gel hydro-alcoolique

→ La personne prend l'hostie et soulève légèrement son masque pour la porter à la bouche

Il est demandé à chacun de respecter TRÈS RIGOREUSEMENT ces consignes qui seront rappelées par les célébrants et/ou les deux personnes en charge du bon déroulement des mouvements (*entrée/sortie de l'église et procession de communion*).

NOUS RAPPELONS aussi que l'AUTORITÉ PRÉFECTORALE pourra INTERDIRE LA POURSUITE DES CÉLÉBRATIONS au sein des paroisses, S'IL S'AVÈRE QUE CES CONSIGNES NE SONT PAS RESPECTÉES.

Merci donc à chacun de vous de bien prendre en compte ces informations, même si elles sont très contraignantes.

Nous redisons aussi à nos amis paroissiens les plus vulnérables ou fragiles, qu'ils ne doivent pas s'exposer inutilement et qu'il est parfois préférable de rester à la maison...

Le Seigneur comprendra parfaitement !...

Dernier point et non des moindres : **la quête** sera faite à la sortie de la messe (dons à déposer dans la corbeille prévue à cet effet).

Soyez généreux car ces deux mois de confinement ont mis à mal les finances de nos paroisses !...

Merci à toutes et à tous...

Votre équipe pastorale :

- **Père Pierre KIEDROWSKI**
- **Danielle BERROYER**
- **Marie-Anne de VINZELLES**
- **Christian BOURCY**
- **Gilles GAILLARD**